



INFORMATION

Pour partir tranquille cet été, renouvelez vos titres dès maintenant

Cartes d'identité ou passeports vous seront peut-être nécessaires pour partir en vacances cet été. Si vous devez les renouveler, pensez à le faire dès maintenant. Les délais sont généralement de 5 à 6 semaines, mais tendent à s'allonger dans les périodes de forte demande, comme à l'approche des vacances d'été.

Publié le 21 février 2020

Faire une demande

Pour faire une première demande ou un renouvellement de carte d'identité ou de passeport, connectez-vous à l'[Espace citoyens](https://www.espace-citoyens.net/grandmontauban/espace-citoyens/) (<https://www.espace-citoyens.net/grandmontauban/espace-citoyens/>) pour prendre un rendez-vous au service Etat civil de la ville (le lundi et le vendredi de 8h40 à 16h00 sans interruption et du mardi au jeudi de 8h40-11h40 et de 13h40-16h00). Vous devez prendre un rendez-vous par dossier déposé.



Toutes les informations, les démarches, les pièces à fournir sur l'[Espace citoyens](https://www.espace-citoyens.net/grandmontauban/espace-citoyens/) (<https://www.espace-citoyens.net/grandmontauban/espace-citoyens/>).